



## « Ambition, innovation, qualité de vie ! »

### 1. Dicastère Administration générale – Finances – Développement des projets municipaux – Promotion économique – Développement durable

#### 1.1. ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

##### Objectifs

**Investir les nouveaux locaux de manière efficiente**

**Mettre à jour l'environnement de travail  
« Commune de Saint-Maurice »**

**Mise en place du plan de mobilité du personnel communal**

**Mettre en place les conditions propices à une identification de l'employé à l'entreprise**

**Poursuivre le management de projet**

##### Mesures

- Veiller au bien-être des employés dans les nouveaux locaux
- Veiller à soigner particulièrement l'accueil citoyen
- Mettre en place les instruments permettant de combler les manques SST
- Offrir des moyens (vélos, parcs à vélos) permettant la mise en place du principe du déplacement en mobilité douce et/ou transports publics du personnel communal
- Offrir le moyen de mobilité électrique en TIM lorsque la mobilité douce et/ou transports publics n'est pas possible
- A voir les autres mesures du plan de mobilité
- Mettre en place un programme annuel des activités dédiées au personnel communal à envoyer chaque début d'année
- Faire figurer les différents avantages sur le programme envoyé au début d'année
- Proposer des « goodies » avec identification visuelle
- Organiser une séance en début d'année de lancement des projets au sein du CODIR
- Etablir un programme de séance par projet pour la transmission régulière d'informations

#### 1.2. FINANCES

##### Objectifs

**Mesurer l'endettement au maximum**

##### Mesures

- Un désendettement n'est pas envisageable compte tenu de la planification financière jusqu'en 2029
- L'endettement est limité à son strict nécessaire et les investissements compensés dans la mesure du possible par des ventes



**Diminuer les charges du compte de fonctionnement**

- Initier et poursuivre un travail d'analyse service par service du fonctionnement général, de la dotation en personnel et des dépenses avec rapport final pour l'élaboration du budget 2026
- Recherche lors des renouvellements d'emprunts de solutions alternatives (Bourgeoisie par exemple) ou à long terme

1.3. SOC

**Objectifs**

**Intégrer pleinement au service des finances**

**Veiller au financement équitable du service**

**Mesures**

- Revoir l'organigramme pour mettre en place l'intégration du service au personnel communal
- Mise en lumière des activités du service
- Optimiser si possible ces activités
- Revoir la convention avec les autres communes du district sur la base d'une participation calculée sur le nombre d'habitants

1.4. PROMOTION ECONOMIQUE

**Objectifs**

**St-Maurice doit redevenir une terre d'accueil de sociétés commerciales**

**Dynamiser la Grand-Rue et la zone Centre-Ville de manière pérenne**

**Organiser une promotion économique professionnelle**

**Mesures**

- Lister les terrains à disposition et avoir un contact proactif avec les propriétaires
- Organisation des rencontres régulières des opérateurs commerciaux
- Lister les locaux à disposition et avoir un contact proactif avec les propriétaires
- Mise en place à terme d'une collaboration avec Chablais Région ou collaboration équivalente

1.5. DEVELOPPEMENT DURABLE

**Objectifs**

**Implémenter le label Cité de l'énergie**

**Accompagner l'arrivée du chauffage à distance de SATOM SA**

**Mesures**

- Mise en place du programme 2025-2028
- Finaliser la convention
- Adopter un règlement communal de distribution
- Raccorder les bâtiments communaux sur le chauffage à distance

1.6. CULTES

**Objectifs**

**Financer les activités paroissiales dans les limites légales**

**Mesures**

- Revoir la convention OGSP (1<sup>er</sup> semestre 2025)
- Recevoir chaque année les autorités de la paroisse pour la conclusion du budget



**Maintenir de bonnes relations avec les communautés paroissiales**

- Rencontre tous les deux ans avec les corps constitués des paroisses
- Représentation de la Commune dans les manifestations organisées

---

## 2. Dicastère urbanisme, construction et bâtiments

### 2.1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

#### Objectifs

**Disposer d'un inventaire des éléments patrimoniaux homologués**

**Doter la Commune d'un PAZ et d'un RCCZ homologué**

**Assurer une vision urbanistique des différents quartiers de la Commune à 20 ans**

#### Mesures

- Organiser les conciliations, la décision du CM et la procédure de recours éventuelle, ainsi que l'homologation
- Mettre à l'enquête le PAZ et le RCCZ, organiser la procédure de conciliation, décision du CM, décision du CG et homologation
- Mise en place des nouveaux instruments
- Mise en place d'une étude d'urbanisation sur le quartier des Iles
- Mise en place ou révision des PAS (PQ ou PAD) pour les quartiers des :
  - Iles
  - Iles d'Epines (HIAG)
  - Gare
- Mise en place d'une procédure de remembrement sur le quartier des Acquis/Epinassey

### 2.2. CONSTRUCTIONS

#### Objectifs

**Assurer la mise en place de procédures rapides et sûres au niveau légal**

**Assurer un respect des normes légales sur l'entier du territoire**

#### Mesures

- Mise en place d'une commission dédiée aux autorisations de construire et à la police des constructions avec mise en place de processus dédiés
- Veiller à une information complète de la commission
- Identifier les éventuelles violations, y mettre un terme ou les dénoncer
- Assurer un suivi de ces mesures et en informer la commission



## 2.3. BATIMENTS COMMUNAUX

### Objectifs

**Optimiser le parc immobilier du patrimoine financier**

**Utiliser les éléments du patrimoine administratif**

### Mesures

- Définition de l'action à mener à partir de l'analyse financière existante (rénovation ou vente)
- Définition de l'action à mener à partir de son bon usage

---

## 3. Dicastère Sécurité et intégration

### 3.1. POLICE ET PARKINGS

#### Objectifs

**Assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire**

**Assurer le contrôle du territoire en matière de parcage de véhicule**

#### Mesures

- Participation à l'Etat-major de la police de Monthey pour faire le lien avec les demandes et besoins de la Commune
- Coordonner dans un guichet unique (le CM) les demandes à faire à la police communale de Monthey
- Réaliser un plan périodique d'utilisation du radar pédagogique
- Réaliser un plan périodique de passage de patrouille de police
- Revoir le règlement des parkings (avec les zones)
- Revoir le système de réservation des places (optimisation des horodateurs)

### 3.2. SECURITE

#### Objectifs

**Assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire contre les dangers naturels**

**Maintien d'une bonne coordination avec l'EMCR**

#### Mesures

- Finaliser la sécurisation de la falaise
- Finaliser le plan d'intervention sur le bassin versant du Mauvoisin
- Finaliser le dossier de construction de la mesure anticipée de la MEP du Saint-Barthélémy
- Maintenir la surveillance et l'éventuelle consolidation des barrages existants
- S'assurer de la bonne coordination de l'EMCR et des services municipaux principalement dans les événements plus réguliers ne nécessitant pas l'intervention de l'EMCR

### 3.3. FEU



### Objectifs

**Assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire**

### Mesures

- S'assurer de la bonne coordination du SDIS avec les services communaux
- S'assurer de la bonne organisation du service (organisation, matériel...etc.)
- S'assurer de la relève dans le corps des sapeurs-pompiers (du sapeur à l'EM)

## 3.4. INTEGRATION ET NATURALISATIONS

### Objectifs

**Assurer la bonne intégration des nouveaux arrivants**

**Assurer une fonctionnalité simple de la commission de naturalisation**

### Mesures

- Mise en place des normes cantonales en la matière
- Marquer les 10 ans de la mise en place du bureau d'intégration
- Mise en place des normes légales cantonales
- Facilitation du processus pour les personnes nées en Suisse dans le cadre légal

---

## 4. Dicastère Energies et recyclage

### 4.1. DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

#### Objectifs

**Assurer l'approvisionnement de tous les habitants de la commune**

#### Mesures

- Rénover le réseau
- Assurer la sécurité d'approvisionnement avec la construction d'une connexion avec le réseau EP de la Commune de Bex
- Assurer la qualité de l'eau (installation d'un UV à la Rasse – AIVEJ et autres mesures sur le réseau, par exemple surveillance des sulfates)

### 4.2. EVACUATION DES EAUX USEES

#### Objectifs

**Préparer le remplacement de la STEP actuelle**

**Assainir le réseau**

#### Mesures

- Poursuite de la coopération intercommunale dans le projet FuturoStep
- Maintenir un intérêt pour un projet B en cas d'échec du premier (projet sur Commune de Bex)
- Rénovation du réseau avec priorisation des zones critiques
- Mise en place systématique des séparatifs



### Révision du règlement

- Révision du système de la taxe
- Obligation de l'infiltration chez les privés

## 4.3. ECLAIRAGE PUBLIC

### Objectifs

#### Assainir le réseau

#### Diminuer l'impact sur la nature

### Mesures

- Poursuite de la planification d'investissement annuel (remplacement de l'éclairage public par des têtes à LED)
- Examen de toute mesure pouvant permettre une diminution de la pollution lumineuse

## 4.4. GESTION DES DECHETS URBAINS

### Objectifs

#### Organiser un service de ramassage des ordures (sacs poubelles) sur le territoire communal performant

#### Assurer un service de collecte de déchets spéciaux

### Mesures

- Revoir le système hybride actuel (containers, moloks, ...etc)
- Maintenir le contrat avec STEP SA
- Renforcement de la surveillance des éco-points

---

## 5. Dicastère Mobilité, Affaires sociales et Liens intergénérationnels

### 5.1. MOBILITE

#### Objectifs

##### Mobilité douce : Compléter l'axe Nord-Sud

##### Faciliter le transit Nord-Sud et Est-Ouest

##### Transports publics : Faire de la gare de St-Maurice une plate- forme multimodale

#### Mesures

- Accompagner le projet du canton d'entrée Nord de Saint-Maurice (piste de mobilité douce séparée)
- Réalisation des pistes de mobilité douce des Perris-Ouest et Saint-Laurent (convention Abbaye)
- Sécuriser le passage en tunnel sous les voies CFF carrefour Rte des Bains-Rte de la Cimenterie
- Améliorer la fluidité du carrefour « Ecoeur »
- Mise en place du parking à vélos sécurisés à la Gare



**TIM :**

**Réduire le trafic dans le Bourg**

- Déplacement du terminal de bus côté Nord (étude urbanisme quartier de la Gare)
- Poursuivre la mise en place du téléphérique St-Maurice-Vérossaz
- Réaffectation de la Place de la Gare en une place consacrée à la mobilité douce (étude d'urbanisme quartier de la Gare)

**Réduire le trafic autours des sites dédiés aux enfants**

- Accompagnement du passage en vitesse 30 km/h de l'Avenue d'Agaune et du Simplon (entre Migros et BCVs)

**Développer les parkings longue durée aux entrée de la ville**

- Amélioration du principe des sites de dépose et les faire connaître
- Etude d'un nouveau parking touristique sur le tunnel de l'autoroute

5.2. GESTION DU DOMAINE PUBLIC

**Objectifs**

**Revoir la gestion du cimetière**

**Mesures**

- Mandat donné pour la mise en place d'un concept global à un architecte paysagiste (du dessin à venir du cimetière à sa prise en charge, y compris le désherbage)
- Mise en place de la nouvelle gestion

**Pacifier l'usage de la Grand-Rue  
Poursuivre le combat contre les plantes envahissantes**

- Poursuivre le nettoyage régulier de la Grand-Rue
- Mettre en place d'une stratégie de lutte et l'appliquer

**Rendre les entrées l'espace urbain accueillantes**

- Informer et sensibiliser la population
- Mise en place de bordures fleuries

5.3. AFFAIRES SOCIALES

**Objectifs**

**Assurer aux personnes dans le besoin les moyens de subsistances ordinaires**

**Mesures**

- Supervision de l'application par le CMS des normes légales

**Assurer aux personnes isolées de recevoir une aide même lors d'événements particuliers (pandémie, canicule, restrictions d'alimentation électrique, etc...)**

- Mise en place de moyen de communication adéquat

5.4. LIENS INTERGENERATIONNELS : DE LA JEUNESSE AU GRAND AGE



### Objectifs

**Créer un espace de vie communautaire adéquat pour la population des aînés**

**Créer un espace de vie communautaire adéquat pour la population des plus jeunes**

**Assurer la qualité des prestations communales**

### Mesures

- Etablir une liste officielle des offres des différents partenaires (AVIVO, Fraternité des aînés, etc...) et assurer une coordination
- Communiquer largement (site internet, Agaune Info) sur ces offres
- Encouragement donnée à la constitution d'une société de jeunesse à St-Maurice
- Obtention du label « Commune en santé »

---

## 6. Dicastère Formations et jumelages

### 6.1. SCOLARITES

#### Objectifs

**Informé de manière large de l'offre sur le sol de notre commune (crèche, école, haute école, apprentissages)  
Disposer de bâtiments scolaires convenant à l'enseignement**

**Donner les moyens suffisants à l'enseignement scolaire sportif et culturel**

**Garantir un lien fort entre l'enseignement primaire et secondaire**

#### Mesures

- Mettre en place une communication sur le site internet de l'offre à Saint-Maurice
- Finaliser et investir le GSII agrandi et rénové
- Finaliser la rénovation de la salle de gymnastique du groupe scolaire primaire
- Poursuivre les camps de skis 7/8H tous les deux ans ou équivalent
- Poursuivre les sorties à ski 5H à 8H ou équivalent
- Encourager la mise sur pied tous les 4 ans d'un spectacle scolaire
- Encourager toute innovation dans ce sens
- Veiller à ce que la commission scolaire régionale prenne en compte suffisamment les intérêts de la commune de Saint-Maurice
- Superviser l'échange d'information entre les deux entités au bénéfice des élèves

### 6.2. APPRENTISSAGES

#### Objectifs

**Superviser les conditions que les places d'apprentissage de Saint-Maurice offre**

#### Mesures

- Garantir un contact avec les apprentis les apprentis formés dans des entreprises sur sol aunois dès le début de leur parcours
- Reprise par le Service des formations de l'organisation des visites des apprentis

### 6.3. PETITE ENFANCE

#### Objectifs

#### Mesures





**Réunir les services de l'UAPE et de la crèche sous le même toit**

- Finalisation de la construction du second étage du bâtiment de la crèche

**Ouverture d'une nurserie**

- Transformation des anciens locaux de l'UAPE
- Mise en place de la structure

#### 6.4. JUMELAGES

##### Objectifs

**Conserver les liens d'amitié patiemment construits avec la Commune de Saint-Maurice Val de Marne**

##### Mesures

- Faire connaître la possibilité d'échange pour les enfants
- Engagement des membres du CM pour participer une fois au moins sur la législature à la Saint-Maurice dans le Val de Marne
- Réflexion sur l'avenir du jumelage et, plus particulièrement des échanges d'enfants vu la baisse de participation

**Maintenir de manière épisodique les liens avec les Communes de St-Alban-les-Eaux et d'Obersiggenthal**

- RAS

**Créer et/ ou maintenir le contact avec les jeunes de St-Maurice**

- Encouragement à la création d'une jeunesse (à voir l'encouragement par le Parc)

#### 6.5. PRESTATIONS DIVERSES AU BENEFICE DE LA JEUNESSE

##### Objectifs

**Créer et/ ou maintenir le contact avec les jeunes de St-Maurice**

##### Mesures

- Engagement d'un éducateur TSHM ou service jugé équivalent

---

## 7. Dicastère Tourisme, Sports, Culture et Manifestations

### 7.1. SPORTS

##### Objectifs

**Disposer d'infrastructures sportives adéquates**

##### Mesures

- Finaliser la zone sportive Sous-le-Scex par la construction des vestiaires/buvette + terrain synthétique (conformément au crédit d'engagement)
- Finaliser l'accord de location (ou engagement financier) avec le FC STM

**Maintenir un contact permanent avec les sociétés sportives**

- Participer aux événements et AG des sociétés sportives



**Favoriser l'accès des enfants de St-Maurice aux activités sportives**

- Maintenir l'aide financière communale pour les enfants habitant sur le territoire de la Commune de Saint-Maurice

7.2. CULTURE

**Objectifs**

**Maintenir un contact permanent avec les sociétés culturelles**

**Favoriser l'accès des enfants de St-Maurice aux activités culturelles**

**Favoriser la poursuite des activités des lieux culturels (lieux d'exposition)**

**Mesures**

- Participer aux événements et AG des sociétés culturelles
- Maintenir l'aide financière communale pour les enfants habitant sur le territoire de la Commune de Saint-Maurice
- Soutenir financièrement

7.3. TOURISME

**Objectifs**

**Mise en place du cadre formel**

**Accueillir les touristes de passage : organiser la mobilité**

**Accueillir les touristes de passage : créer des lieux d'accueil**

**Elargir notre clientèle : établir un catalogue « Tour opérateur »**

**Mesures**

- Adoption d'un règlement communal sur le tourisme (taxe touristique)
- Clarification sur les rôles respectifs du service dédié et de la société de développement
- Conserver la signalétique existante et la mettre à jour
- Planifier la mise à disposition de places de parc : création d'un nouveau parking à vocation touristique (autoroute) (?)
- Identifier les espaces adéquats
- Equiper des places pique-nique couvertes ou non couvertes
- Communiquer sur l'existence et l'emplacement de ces lieux
- Etablir une liste des tours opérateurs nationaux et internationaux, entrer en contact pour connaître leurs besoins dans le but de mettre en place des offres touristiques annualisées et adaptées
- Etablir un mode de collaboration pro-active entre les sites touristiques et culturels et les tours opérateurs
- Renforcer le partenariat avec Martigny Région qui a pour mission au travers de MRAG d'attirer et d'accueillir les tours opérateurs dans notre région
- Donner un mandat à l'Observatoire valaisan du tourisme pour un soutien dans la mise en place d'un catalogue pertinent



**Améliorer l'identification au site touristique : organiser des rencontres de partage**

- Organiser une ou des rencontres annuelles entre les acteurs touristiques, culturels et les commerçants afin de se fédérer, de communiquer, de faire connaître ses besoins et d'évaluer les synergies possibles
- Entretenir le dialogue dans un esprit collaboratif et solidaire (avec qui ?)
- Etablir des partenariats et offres avec les commerçants dans le cadre des manifestations notamment

**Elargir et fidéliser notre clientèle : établir une communication marketing proactive « Educ'Tour »**

- Chaque année organiser une journée de découverte de St-Maurice à l'intention des collaborateurs d'office du tourisme du Valais et du Chablais pour qu'ils puissent mieux parler de notre destination. Idem pour les tours opérateurs et autocaristes
- Développer l'esprit d'accueil et d'ambassadeur dans le comportement des acteurs touristiques de la commune pour chacun suggère à sa clientèle de visiter la destination, d'y séjourner et d'y revenir
- Développer et distribuer les supports de communication adéquats aux acteurs touristiques pour permettre de transmettre l'information touristique à leur clientèle (brochure OT, rando, liste des hébergements et restaurants)
- Assurer une présence ou une communication d'accueil lors de tout événement accueillant des visiteurs externes

#### 7.4. MANIFESTATIONS

##### Objectifs

**Animer la cité tout en gardant une mesure acceptable dans les dépenses de la Commune**

**Être le partenaire des sociétés et des bonnes volontés de Saint-Maurice dans l'organisation d'événement**

**Promouvoir les aspects durables de l'organisation de manifestations**

##### Mesures

- Repenser toutes les manifestations organisées par la Commune et régulières sur le sol communal sur le schéma temporel : prise en charge ou organisation d'une par saison au plus
- Etablir un budget complet (dépenses directes et indirectes – mise à disposition de personnel) des manifestations organisées par la Commune
- Mise à disposition d'un canevas
- Travailler Interlocuteur et facilitateur communal
- Adoption d'un règlement sur l'utilisation de la vaisselle réutilisable